Procès-verbal de la séance extraordinaire de la Municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le 21 février 2023, à compter de 18h15, à la salle du conseil municipal au 125, 12e Rue, Ferme-Neuve.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS**

Madame, Messieurs:
Diane Sirard, mairesse
Sylvain Leduc, conseiller
Sébastien Lavoie, conseiller
Jean-Claude Ratelle, conseiller
Richard Lévesque, conseiller
Michel Venne, conseiller
Yvon Forget, conseiller

Bernadette Ouellette, directrice générale et greffière-trésorière

# **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le quorum ayant été constaté par la directrice générale et greffièretrésorière, la mairesse déclare l'assemblée ouverte.

### **CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu leur avis de convocation dans les délais prescrits par la Loi.

### 2023-02-482 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Sylvain Leduc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

## D'APPROUVER l'ordre du jour tel que présenté :

- 1. Constatation de l'avis de convocation
- 2. Approbation de l'ordre du jour
- Adoption du règlement numéro 160 décrétant un emprunt de 401 626,00\$ afin de financer la subvention du Ministère des Affaires municipales accordée dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2019-2023)
- 4. Adoption du règlement numéro 188 décrétant une dépense de 22 770 543,00\$ et un emprunt de 22 770 543,00\$ pour réaliser des travaux de réfection de chaussée de la Montée Leblanc / 17 CIP
- 5. Période de questions
- 6. Levée de l'assemblée

**ADOPTÉE** 

# 2023-02-483 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 160 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 401 626,00\$ AFIN DE FINANCER LA SUBVENTION DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ACCORDÉE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ 2019-2023)

Il est proposé par Monsieur le conseiller Sébastien Lavoie et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le règlement numéro 160 décrétant un emprunt de 401 626,00\$ afin de financer la subvention du Ministère des Affaires municipales accordée dans le cadre du programme de taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2019-2023) soit adopté.

**ADOPTÉE** 

# 2023-02-484 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 188 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 22 770 543,00\$ ET UN EMPRUNT DE 22 770 543,00\$ POUR RÉALISER DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE CHAUSSÉE DE LA MONTÉE LEBLANC / 17 CIP

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Claude Ratelle et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le règlement numéro 188 décrétant une dépense de 22 770 543,00\$ et un emprunt de 22 770 543,00\$ pour réaliser des travaux de réfection de chaussée de la Montée Leblanc / 17 CIP soit adopté.

ADOPTÉE

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disposition du public présent.

### 2023-02-485 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Sylvain Leduc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE l'assemblée du 21 février 2023 soit levée. Il est 18h20.

**ADOPTÉE** 

	DIANE SIRARD, Mairesse
	BERNADETTE OUELLETTE, Directrice générale et greffière- trésorière
	ue la signature du présent procès-vert toutes les résolutions qu'il contient au se e municipal.
Diane Sirard, mairesse	